

Pour qui ?

- Pour tous les patients qui souffrent de trouble bipolaire déjà diagnostiqué.
- Mais aussi pour toutes les personnes dont le diagnostic est suspecté mais pas encore établi et qui souhaitent bénéficier d'un dépistage. Pour ce type de bilan, il est préférable que les patients bénéficient d'une prise en charge à 100% ou d'une mutuelle.

Quand réaliser l'évaluation ?

Idéalement en phase de normothymie c'est-à-dire en période de stabilité ou à distance d'un épisode thymique (dépression ou exaltation). Après avis d'un psychiatre référent du centre expert bipolaire.

Qui adresse le patient vers le centre expert ?

Le médecin psychiatre traitant ou le médecin généraliste en l'absence de suivi spécialisé.

Pourquoi faire un bilan au centre expert ?

- Pour avoir un diagnostic précis ou bénéficier d'un dépistage du trouble bipolaire.
- Pour obtenir un avis sur le traitement en cours.
- Pour bénéficier d'une évaluation des comorbidités psychiatriques et somatiques (maladies associées au trouble bipolaire : troubles anxieux, addictions, pathologies cardiovasculaires...).
- Pour bénéficier d'une évaluation neuropsychologique (mémoire, attention...).

L'objectif du bilan est de proposer un «état des lieux» complet de la maladie, ce qui permet de définir les orientations possibles de la prise en charge thérapeutique, mais aussi suivre l'évolution de la maladie.

Quelle est la chronologie de la démarche

Consultation initiale : Le patient est d'abord reçu afin de confirmer l'orientation vers une évaluation plus exhaustive. Dans ce cas, est discuté l'objectif de l'évaluation : préciser le diagnostic, rechercher un trouble psychiatrique associé (trouble anxieux, addiction), évaluer le traitement, faire le bilan des problèmes physiques, évaluer les problèmes de mémoire,...

Le patient est recontacté par téléphone par l'infirmière du centre expert pour fixer une date d'hospitalisation de jour.

Lors de la journée d'évaluation, le patient rencontre l'équipe du centre expert : un médecin psychiatre, une psychologue, une assistante sociale et un infirmier.

Que se passe-t-il ensuite ?

Un compte-rendu de l'ensemble de l'évaluation est adressé au médecin adresseur ainsi qu'au patient.

Ceci permet de répondre à une question diagnostique et / ou d'optimiser la prise en charge en cours (modification du traitement médicamenteux, règles de surveillance, proposition d'interventions psychothérapeutiques,...).

Un bilan plus restreint est réalisé tous les six mois pour surveiller l'évolution des troubles et mesurer l'impact des mesures préconisées sur une durée de 3 ans.

Journée d'évaluation initiale:

> A partir de 8h15 étiquettes d'hospitalisation

Bureau des admissions à l'accueil du CHRU Lapeyronie au RDC, étiquettes d'hospitalisation de jour

> A partir de 8h30 accueil par l'équipe infirmière

Entretien d'accueil, bilan sanguin, et prise des constantes (température, tension artérielle), électrocardiogramme

> A partir de 9h petit déjeuner

> 9h30 Evaluation clinique avec le médecin psychiatre

Evaluation du trouble de l'humeur et des pathologies associées, recueil des antécédents médicaux personnels et familiaux, des traitements et de leurs effets secondaires...

> 12h30 Pause déjeuner

> 13h30 Auto-évaluation à l'aide de questionnaires

> 14h Evaluation neuropsychologique avec le psychologue

Attention, concentration, mémoire...

> 16h Fin de la journée d'évaluation

REMARQUES :

- Les questionnaires d'auto-évaluation ci-joints sont à remettre lors de votre arrivée à l'hôpital de jour.
- Nous vous remercions de bien vouloir vous munir de tous documents relatifs à votre santé et vos traitements : compte-rendu d'hospitalisation, courriers médicaux, ordonnances, carnet de santé
- Des dates de naissance des parents ainsi que des grands-parents.